AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-4-68 773795

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Bulletin Technique N° 91 d'Avril 1968 — 1968-8

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelures des Poiriers et des Pommiers - Les Poiriers et les Pommiers sont actuellement très sensibles aux attaques de Tavelures et les produits apportés par le dernier traitement ont été délavés par les pluies abondantes et prolongées de ces derniers jours.

Les risques de contaminations restent importants par les Ascospores actuellement très nombreuses. Pour les Poiriers il faut aussi craindre les taches primaires qui apparaîtront vraisemblablement en fin de semaine sur les variétés à débourrement précoce.

En conséquence, il convient d'effectuer dès à présent un nouveau traitement sur toutes les variétés de Poiriers et de Pommiers.

Hoplocampe des Poires - Des pontes d'Hoplocampe ont été déposées sur diverses variétés de Poiriers dans les premiers jours d'avril, en particulier dans les jardins d'amateur et les petites plantations de type extensif.

Les premières éclosions larvaires sont actuellement observées. Il est donc recommandé, dans les jardins habituellement attaqués de traiter les variétés atteintes au fur et à mesure de la chute des pétales (protection des abeilles) avec une spécialité à base d'H.C.H., de Lindane ou de Parathion.

Araignées rouges (P.ulmi) -Les éclosions des oeufs d'hiver débutent dans la plupart des vergers.

Il est cependant encore beaucoup trop tôt pour intervenir, même dans les situations les plus précoces des Basses-Pyrénées où les éclosions ne dépassent pas 15% .

Attendre un prochain Bulletin.

INFORMATIONS

Pucerons - Les premières colonies de Pucerons sont notées sur diverses espèces fruitières. Traiter les vergers au fur et à mesure de leur apparition.

.../...

P265

LE BLACK-ROT DE LA VIGNE

L'année 1967 a confirmé la régression du Black-Rot dans la région, mais il a néanmoins été observé dans les vignes incultes et dans les parcelles voisines. Des taches parfois nombreuses ont pu être découvertes en juin mais la maladie n'a pratiquement pas provoqué de dégâts.

La sécheresse de l'été dernier a empêché l'extension des attaques et évité la dissémination de la maladie autour des foyers endémiques. Mais il faut insister sur la fragilité de cette situation qui aurait pu devenir grave rapidement si les mois de juin et de juillet avaient été pluvieux. Nous en avons la preuve par l'évolution tardive du Black-Rot sur les grappes au moment des pluies d'août , de septembre et d'octobre. Ces attaques près de la récolte n'ont pas eu de conséquence grave immédiate, mais elles ont permis la reconstitution des foyers dans les parcelles incultes qui créent une nouvelle menace pour cette année.

Nous insistons donc à nouveau sur l'importance des mesures indiquées dans l'arrêté préfectoral du 12 mars 1968 qui prescrit pour le département de la Gironde l'arrachage des vignes abandonnées et l'enfouissement des grappes détruites et des débris de culture avant le Ier avril 1968.

Actuellement, on note une évolution rapide des Périthèces qui approchent de la maturité. Dans quelques jours les premières projections pourront se produire et la vigne commence à débourrer.

Il faut donc craindre des contaminations précoces cette année encore. Elles se produiront principalement dans les vignes incultes portant des grappes détruites et dans leurs environs. C'est donc dans ces situations qu'il conviendra de prévoir une lutte spéciale.

La Station d'Avertissements Agricoles précisera la date de la première intervention mais les traitements suivants devront être renouvelés périodiquement en tenant compte de la végétation et des pluies.

Les bulletins spéciaux ne seront diffusés que si la maladie prenait une extension dangereuse, ce qui est peu vraisemblable en raison de la localisation des foyers.

Bordeaux, le 8 avril 1968

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX